

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2022/91

Nombre de délégués

Titulaires en exercice : 35

Titulaires présents : 26

Suppléants votants : 0

Procurations : 05

Votants : 31

Pour : 31

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-deux, le vingt et un novembre à dix-huit heures,

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Salle des Fêtes de Pageas, sous la présidence de M.DEXET Emmanuel, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 16 novembre 2022

PRESENTS : MM. DEXET Emmanuel, RICHIGNAC Guillaume (Procuration de Mme JACQUEMENT Eliane), BREZAUDY Alain, Mme MAYOUSSE Martine, M.BROUSSE Hervé, Mme DESSEX Martine, MM. CAILLOT Alain (Procuration de M.BONNAT Christian), DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, MM. DEVARISSIAS Philippe, GOUDIER Jean-Louis, Mme BELAIR Florence, MM. GAYOT Loïc, MASSY Jean-Marie, ESCOUBEYROU Pascal, GERVILLE-REACHE Fabrice, Mmes LACORRE Valérie (Procuration de M.CARPE Jean-Christophe), LANTERNAT Floriane, MM. LE GOFF Jean, JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, MM. GARNICHE Roland, BARRY Jacques, Mme CHEYRONNAUD Céline (Procuration de M.MARCELLAUD Didier), MM.DARGENTOLLE Georges (Procuration de Mme HILAIRE GENIN Karine), CUILLERDIER Simon (Procuration de M.DELOMENIE Bernard), Mme VALLADE Sylvie et M.DOGNON Jean-Bernard.

Délégués s'étant présentés ou retirés avant la fin de la séance ou en cours de séance : Mmes LACORRE Valérie et LANTERNAT Floriane

EXCUSES : Mme JACQUEMENT Eliane, MM. BONNAT Christian, CHAMINADE Gérard, CARPE Jean-Christophe, MARCELLAUD Didier, Mme HILAIRE GENIN Karine et M.DELOMENIE Bernard.

SECRETAIRE : Mme MAYOUSSE Martine

Objet : Contrat Départemental de Développement Intercommunal (CDDI) 4^{ème} génération 2022-2024 : nouveaux projets à inscrire au Contrat Départemental de Développement Intercommunal (C.D.D.I.)

Exposé :

Le Président rappelle, que dans le cadre du Contrat Départemental de Développement Intercommunal (CDDI) 2022-2024, la Communauté de Communes Pays de Nexon - Monts de Châlus bénéficie d'une enveloppe de 2 259 000 €, dont 686 000 € pour le cycle de l'eau.

Il rappelle également que par délibération n° 2022/01 du 15 février 2022, le Conseil Communautaire a approuvé l'inscription des premières opérations et par délibérations n° 2022/36 du 05 avril 2022 et n° 2022/49 du 28 juin 2022 et 2022/76 du 28 septembre 2022, l'inscription de nouveaux projets.

Il explique que les nouveaux projets suivants sont à inscrire :

| MAITRE D'OUVRAGE | OPERATION | MONTANT PREVISIONNEL DU PROJET HT | MONTANT DEPARTEMENT SOLLICITE |
|-------------------------------------|--|-----------------------------------|---|
| Commune de Châlus | Aménagement Centre Bourg (Phase 2) – inscrit au CDDI 3 à reporter sur CDDI 4 | 334 500,00 € | 100 350 € (30%) |
| SABV | Suivis analytiques du ruisseau du Theil | 10 250,00 € | 2 562,50 € (25%) |
| Commune de Saint Hilaire les Places | Travaux d'assainissement consécutifs à l'effondrement d'un collecteur | 10 383,17 € | NC |
| Commune de Flavignac | Aménagement Centre Bourg (nouvelle phase) | 671 200 € | 240 000 € (40% d'un plafond de 600 000 €) |

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20221121-2022-91-DE
Date de télétransmission : 25/11/2022
Date de réception préfecture : 25/11/2022

Délibération :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, :

- **approuve** l'inscription des projets listés ci-dessus au Contrat Départemental de Développement Intercommunal (CDDI) 2022-2024,
- **autorise** le Président à réaliser les démarches et à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de l'avenant au CDDI 2022-2024.

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.

Pour copie conforme : En Mairie, le 22 novembre 2022.

Le Président,
Emmanuel DEXET

